

## Le rôle de l'exécuteur testamentaire : comment le choisir ? Qui surveille son travail ? Faut-il le rémunérer ?

**Fiche pratique** publié le **13/03/2025**, vu **413 fois**, Auteur : <u>Jérôme CHAMBRON</u>, <u>BAC+4 en Droit</u> acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Le rôle de l'exécuteur testamentaire : comment le choisir ? Qui surveille son travail ? Fautil le rémunérer ? Par Maître Murielle-Isabelle CAHEN Avocat droit des successions

La fonction <u>d'exécuteur testamentaire</u>, institution séculaire ancrée dans <u>le droit des successions</u>, incarne une mécanique juridique essentielle à la réalisation des volontés post mortem du \*de cujus\*.

## **SOURCE ET DE PLUS:**

https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/le-role-de-lexecuteur-testamentaire-comment-le-choisir-qui-surveille-son-travail-faut-il-le-remunerer/

## **CONNEXE:**

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/legs-fait-executeur-testamentaire-communement-33417.htm